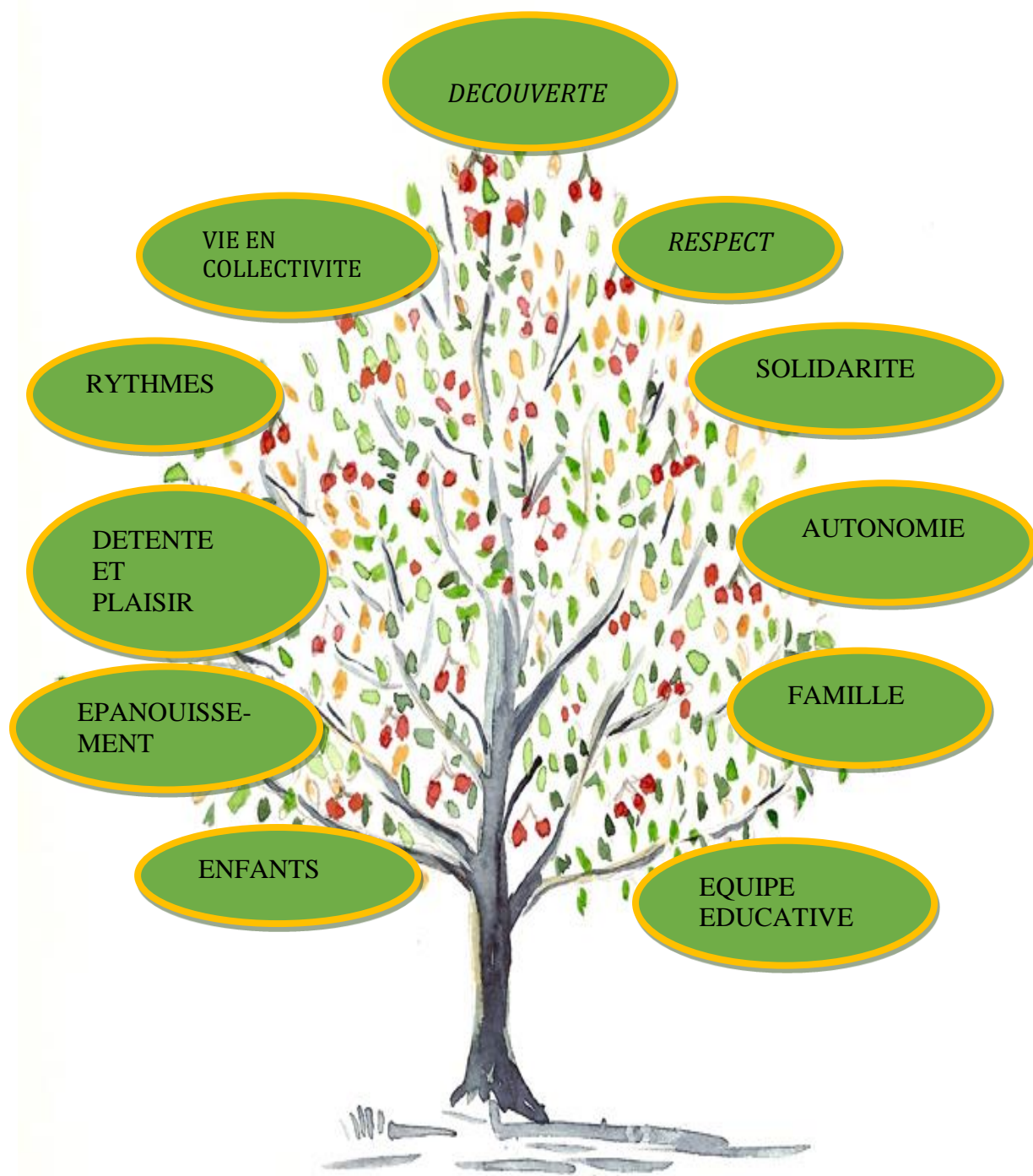


L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR



« PAUSE CARTABLE »

A. L'accueil périscolaire du soir « Pause cartable ».

I. Présentation :

1. L'accueil Périscolaire – Un service aux familles :

L'accueil périscolaire est un moment ludique et pédagogique complémentaire avec l'école, ouvert aux enfants de la maternelle et de l'élémentaires des groupes scolaires J. MAUREL et E.BREMOND, aux heures du soir, après la classe.

Il répond aux besoins des familles car il est un accueil de qualité menés par des animateurs confirmés, ou le respect de l'enfant une priorité tout en proposant des activités de qualité sur des thématiques variées.

2. Les enfants accueillis :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (anciennement nommée Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) est l'instance qui délivre l'agrément permettant l'accueil des enfants à partir de 4 ans.

Le périscolaire possède un agrément allant jusqu'à 36 enfants sur les temps périscolaire de 16h30 à 18h45.

Tranche d'âge	Nombre de places
4 à 5 ans	14 places
6 à 12 ans	36 places

3. Les jours d'accueil :

- L'accueil de « pause cartable » est ouvert :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h45.
- L'accueil de « pause cartable » est fermé :
Les jours fériés, les vacances scolaires et les mercredis.

4. Le mode d'accueil :

Les inscriptions peuvent se faire par forfait :

- Forfait deux jours par semaine.
- Forfait trois jours par semaine.
- Forfait quatre jours par semaine.

5. Temps périscolaire « pause cartable » déroulement type :

Nos animateurs récupèrent les enfants dans les deux groupes scolaires du quartier de Puyricard, Jean MAUREL et Eugène BREMOND.

Le projet d'animation englobe plusieurs projets d'activités aussi bien sportives que manuelles, ainsi que des projets d'animation avec une thématique bien définie sur une plus longue période.

Le temps d'accueil périscolaire se prolonge jusqu'à 18h45 pour que les parents n'aient pas de concession à faire sur leur vie professionnelle.

Le programme d'animation est élaboré pour chaque trimestre durant des réunions d'équipe pédagogique.

Le temps périscolaire est constitué en plusieurs parties :

- 16h30-16h45 : Ramassage pédestre
- 16h45-17h00 : Goûter, moment convivial
- 17h00-17h40 : Activités mise en place sportives et manuels
- 17h45-18h45 : Accueil des familles et atelier d'accompagnement des enfants dans leur apprentissage (mini activités ludiques et pédagogiques).
- Départ personnalisé et échelonné des enfants accueillis par leur famille ou emmenés dans les diverses activités du centre social culturel Marie Louise Davin par les animateurs (sport, musique, Arts Plastiques, etc...).

6. La place de l'enfant :

L'enfant est placé au centre de nos accueils périscolaire, avec la volonté de lui permettre de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité.

L'enfant doit donc pouvoir évoluer dans un espace lui permettant :

- Être acteur de son temps après l'école et découvrir de nouvelles activités connaissances et méthodes d'apprentissage.
- D'acquérir davantage d'autonomie en encourageant l'esprit d'initiative.
- D'évoluer dans un climat de confiance. Etablir un lien relationnel solide entre l'enfant et l'animateur, cela sous-entend une équipe d'animation pérenne.
- D'être solidaire : Au travers de jeux d'entraides, et autres apprentissages nécessitant la contribution de chacun dans le groupe.

II. **Fonctionnement :**

Pour assurer la liaison dans les écoles Maurel et Bremond un ramassage pédestre est assuré par nos animateurs.

1. Moyens Humain :

Afin de répondre au mieux aux objectifs du projet éducatif nous avons :

- Une équipe pédagogique permanente :
 - 1 coordinateur
 - 1 directrice (faisant partie de l'encadrement)
 - 4 animateurs diplômés

- Notre charte qualité :
La réglementation périscolaire préconise pour l'encadrement 1 animateur pour 18 enfants en primaire et 1 animateur pour 14 enfants en maternelle.
Nous nous engageons à mettre l'encadrement suivant : 1 animateur pour 14 en primaire et 1 animateur pour 12 en maternelle.
- Personnel technique : La société d'entretien Aixia.

2. Moyens Matériels :

Nous utiliserons les locaux et lieux suivant :

- Salle de danse (CSC)
- Dojo (CSC)
- Préfabriqué et son espace extérieur (CSC)
- Foyer repas (CCAS)

Les animateurs disposent d'un listing quotidien (fiche de ramassage) afin d'effectuer le ramassage des enfants dans les établissements scolaires

Du matériel pédagogique est mis à disposition des animateurs pour les animations.

3. Participation des familles :

- Une Réunion de rentrée est organisée chaque année avec les familles afin de présenter l'équipe et le projet annuel, avec un planning des thèmes abordés par trimestre.
- Un spectacle est organisé en cours d'année ou les parents sont invités à assister à cette petite représentation
- Une exposition est faite en fin d'année pour que les parents voient tous les travaux réalisés durant l'année par les enfants

Une communication bienveillante est mise en place chaque soir durant le temps d'accueil par la directrice avec les familles

4. Participation financière :

La participation des familles est détaillée dans le règlement intérieur des ACM (Petit Guide)

5. L'autorisation parentale :

- Les parents autorisent le ramassage pédestre à la sortie des écoles pour l'acheminement vers le temps périscolaire.
- Les parents peuvent autoriser l'accompagnement de leurs enfants dans les activités proposées par le centre socio culturel dans ses locaux du centre-ville.
- Lorsque le responsable légal ne peut venir chercher son enfant lui-même il doit impérativement transmettre à la responsable de secteur une autorisation écrite, provisoire ou permanente, donnant pouvoir à un tiers pour récupérer l'enfant.

6. Organisation des réunions :

Une réunion annuelle est organisée avec les familles en début d'année scolaire et des réunions régulières sont organisées avec toute l'équipe d'encadrement.

Ces réunions ont pour fonction :

- de faire le bilan et d'analyser les éventuelles difficultés rencontrées.
- de préparer les périodes suivantes et trouver des solutions aux difficultés rencontrées.
- de communiquer et d'échanger avec les animateurs.

III. Les annexes :

Annexe 1 : Le petit guide de l'Accueil périscolaire